

C-10-2007

Compte rendu du séminaire :

**Démocratie locale et communautés
culturelles**

Par Richard Allaire
ARUC-ÉS

Février 2006

Cahier de l'ARUC-ÉS

Cahier No : C-10-2007

Compte rendu du séminaire « Démocratie locale et communautés culturelles » tenu le 18 novembre 2005

Prise de notes et préparation du cahier : Richard Allaire, doctorant à l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Correction orthographique et grammaticale : Francine Pomerleau

Mise en page : Francine Pomerleau

ISBN : 978-2-89276-422-2

Dépôt légal : Juin 2007

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

INTRODUCTION

Par Jean-Marc Fontan

Directeur, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

Professeur au département de sociologie à l'UQAM

Ce séminaire fait partie d'une activité de recherche partenariale conduite au sein de l'ARUC-ÉS pour mieux cerner les modalités de participation de représentants d'organisations de communautés culturelles à la démocratie locale. Cette activité de recherche est financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Dans le cadre de ce projet, la CDÉC Centre-Nord, Vivre Saint-Michel en santé, Parc-Extension quartier en santé et Centraide du Grand Montréal se sont associés à des chercheurs universitaires pour mener à bien ce projet.¹

Ce projet découle d'une recherche partenariale antérieure réalisée à la demande de Centraide du Grand Montréal, laquelle avait pour objectif de mieux saisir l'impact d'une table de concertation de quartier comme celle de Vivre Saint-Michel en santé sur le développement socio-économique de son quartier. Dans le cadre de cette recherche, trois rapports ont été produits, lesquels ont permis de dégager un portrait de ce qui a été fait durant près de 15 ans par Vivre Saint-Michel en santé :

- *Projet de recherche sur les quinze ans de la table de concertation : Vivre Saint-Michel en santé (VSMS) Phase I : Profil de la communauté* par Sambou Ndiaye, sous la direction de Jean-Marc Fontan, Marie Bouchard, Benoît Lévesque (UQAM), et Marguerite Mendell (U. Concordia), cahier de l'ARUC-ÉS, n° R-16-2004, novembre 2004;
- *Projet de recherche sur les quinze ans de la table de concertation Vivre Saint-Michel en santé (VSMS) Montréal, Phase II : Monographie organisationnelle de VSMS* par Sambou Ndiaye, sous la direction de Jean-Marc Fontan, Marie Bouchard, Benoît Lévesque (UQAM) et Marguerite Mendell (Université Concordia), cahier de l'ARUC-ÉS, n° C-04-2005, août 2005;
- *La participation des communautés ethnoculturelles à la table de concertation Vivre Saint-Michel en santé (VSMS)*, une étude exploratoire par Jean Lafontant, cahier de l'ARUC-ÉS, n° C-08-2005, décembre 2005.

Le rapport Lafontant présente les résultats d'une étude exploratoire qui visait à comprendre pourquoi nous observons une faible participation de représentants de communautés culturelles aux instances démocratiques de Vivre Saint-Michel en santé. Ce questionnement a donné lieu à l'élaboration d'une demande de subvention de recherche auprès du CRSH, laquelle a été reçue favorablement par le CRSH.

Les travaux de recherche partenariale ont donc débuté au printemps 2005. Dans une première étape, nous avons réalisé un portrait sociodémographique de l'arrondissement Villieray—Saint-Michel—Parc-Extension, un bilan de l'évolution des politiques de multiculturalisme et précisé des éléments sur la densité organisationnelle de l'arrondissement.

¹ L'équipe de chercheurs universitaires est composée de Marie Bouchard (UQAM), Jean-Marc Fontan (UQAM), Annick Germain (INRS-Urbanisation Culture et Société), Jean Lafontant (UQAM), Margie Mendell (Université Concordia), Benoît Lévesque (UQAM et ÉNAP), Pierre-André Tremblay (UQAC) et de Sambou Ndiaye (étudiant doctorant du département de sociologie de l'UQAM) et Sébastien Benoît (post-doctorant rattaché au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)).

À la suite de cette première étape de travail, il a été convenu par le comité de coordination de la recherche, auquel comité participent des représentants des organisations partenaires et l'équipe universitaire, de la nécessité de réaliser un séminaire sur la question de la participation de représentants d'organisations de communautés culturelles à la démocratie locale, séminaire qui regrouperait des intervenants de communautés culturelles et des chercheurs universitaires.

DÉROULEMENT DU SÉMINAIRE

Le séminaire tenu le 18 novembre 2005 à la Maison du citoyen du quartier Saint-Michel a regroupé une quarantaine de personnes provenant d'organismes des communautés culturelles, d'organismes communautaires, d'instances gouvernementales, d'organismes de soutien au milieu communautaire et de chercheurs universitaires.

Ce séminaire avait comme objectifs :

- De mieux comprendre les conditions de participation à la démocratie locale;
- D'identifier des obstacles, des contraintes de la participation à la démocratie locale;
- De repérer des expériences ou des projets permettant ou facilitant la démocratie locale.

Une première table ronde réunissait : Pascual Delgado, de l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux; Nayiri Tavlian, consultante en interculturel; Augustin Nicolau, de l'Institut interculturel de Montréal.

Ces intervenants étaient invités à répondre aux questions suivantes :

Les conditions de la participation de personnes de communautés culturelles ou de représentants d'organisations de telles communautés à la vie démocratique de la société montréalaise et québécoise :

- Comment qualifier cette participation?
- Quelles sont les attentes respectives par rapport à la participation civique?
- Quels sont les éléments qui facilitent ou restreignent la participation à la vie démocratique?

À la fin de la discussion, et pour présenter un point de vue de la synthèse des échanges et pour apporter des éléments de connaissance complémentaires, Anne Latendresse, du département de géographie de l'UQAM, a pris la parole.

Une deuxième table ronde réunissait Marjorie Villefranche, de la Maison d'Haïti; Andres Fontecilla, de Solidarité Villeray; Annick Germain, de l'Institut national de recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société.

Ces intervenants étaient invités à répondre aux questions suivantes :

L'état de la situation sur la participation de représentants et représentantes de communautés culturelles à des tables locales de concertation :

- Quel est l'état de la situation sur cette participation?
- Quels éléments facilitent ou restreignent l'implication de membres de communautés culturelles à des tables de concertation?
- Doit-on susciter une plus grande participation des communautés culturelles à des tables de concertation?
- Quelles expériences sont exemplaires eu égard à cette participation?
- Peut-on généraliser les acquis ou les apprentissages relatifs à la participation aux tables de concertation?

La première table ronde était animée par Jean-Marc Fontan et la deuxième par Richard Nicol, tous deux de l'ARUC-ÉS. Chacune a donné lieu à une discussion avec les personnes présentes. Une prise de notes a été effectuée par Richard Allaire, étudiant au doctorat du département de sociologie de l'UQAM.

PREMIÈRE TABLE RONDE : ALLOCUTIONS ET PÉRIODE DE DISCUSSION

Allocution de Pascual Delgado²

La diversité des communautés culturelles

La diversité des communautés culturelles est un domaine très complexe où environ 160 ethnies ont été identifiées au sein de la société montréalaise. De ce constat, il est impossible d'énoncer un modèle, une forme type de participation à la démocratie municipale, par le fait que chacun des groupes ethnoculturels a sa propre histoire, sa propre construction et ses formes d'expression démocratique. Compte tenu de ce qui existe ailleurs dans le monde, que ce soit dans les pays non démocratiques ou démocratiques, il est nécessaire de prendre en considération que le Québec permet, par divers paliers administratifs, une représentation et une participation des groupes ethnoculturels à la vie démocratique.

Il est notable, pour un nouvel immigrant arrivant au Québec, de constater que l'organisation municipale se structure principalement autour des paroisses, des quartiers, des municipalités, aussi petites soient-elles comme Côte-St-Luc, Côte-des-Neiges, Saint-Michel. Ces petites structures administratives existent encore, même s'il y a eu une restructuration municipale majeure cherchant à ramener à une seule administration municipale une multitude de villes sur l'île de Montréal. Compte tenu de l'ensemble des structures administratives et des diverses modalités de participation au sein de celles-ci, et en tenant compte du fait que les réalités socioculturelles des immigrants sont bien différentes, il est impossible de donner une recette, une procédure qui permettrait d'accroître, ou à tout le moins, donnerait quelques indications pour inciter les communautés culturelles à la participation démocratique municipale.

Éléments d'analyse

Selon lui, historiquement, la démocratie dite « normale » en Occident se fait par l'affranchissement des individus ou des groupes d'individus. Il fait ici référence aux structures prémodernes où seuls les aristocrates et les nobles avaient droit à l'expression politique. C'est à partir de cette conception prémoderne qu'il est possible de parler d'affranchissement des individus. Cette conception de la démocratie est dominante au Québec, où l'ensemble des individus se sont dits affranchis et ont la possibilité de pleinement participer au régime démocratique de la société.

Il existe, selon monsieur Delgado, un deuxième niveau de démocratie, de type collectif, reposant sur des droits collectifs. Ce niveau de démocratie permet ou se traduit par le fait que certaines organisations ou groupes agissent ou « représentent » la population. C'est en fait une référence aux regroupements, aux partis politiques représentant les citoyens de la ville où une certaine chimie se crée entre la population et les représentants souhaitant être élus. Parallèlement, il existe aussi des groupes d'intérêts qui travaillent par lobbying auprès des instances politiques en tant que représentants d'intérêts divers au nom de différentes collectivités, communautés d'intérêts. En ce sens, il est question des groupes défendant des intérêts particuliers : les syndicats, les corporations de professionnels, etc. Et enfin, il existe, dans cet amalgame démocratique, des tables de concertation au sein desquelles quelques immigrants siègent, mais non pas en tant que représentants de leur communauté d'origine, puisqu'il est impossible qu'un individu représente sa communauté, mais à titre d'individus prenant part aux choses collectives.

² M. Delgado précise que sa prise de parole est personnelle et non à titre de représentant d'un organisme.

M. Delgado explique, qu'actuellement, la démocratie paraît prendre le chemin du corporatisme. Il rappelle que le corporatisme a des racines dans les modèles du fascisme italien et allemand qui ont miné les démocraties des années 1920 et 1930. C'est-à-dire que nous assistons actuellement à ce qui semble être un cirque démocratique par l'existence d'un grand nombre de structures dites « démocratiques », mais dans lesquelles de puissants groupes corporatistes font une forte représentation auprès des élus afin d'atteindre leurs propres intérêts. Afin de mieux déchiffrer l'actuelle démocratie, il est important de comprendre, par le biais d'écrits de philosophes comme ceux de Jürgen Habermas³, Jean Beaudrillard et François Lyotard, que la démocratie est organisée autour de structures de relations publiques. En fait, nous assistons à un simulacre de la démocratie où nous nous devons d'agir en conséquence de cette réalité.

Pour M. Delgado, afin que la démocratie puisse prendre tout son sens, cinq formes d'égalité doivent être prises en compte.

Les cinq piliers de l'égalité

- Embauche : programme d'accès à l'égalité en emploi (actuellement : beaucoup de déclarations, mais peu d'évolution);
- Participation aux structures décisionnelles (comités, conseillers à l'administration des différents groupes (peu de relations avec les instances politiques de la Ville de Montréal);
- Sensibilisation et formation à la réalité interculturelle auprès des fonctionnaires et intervenants;
- Amélioration des services municipaux aux communautés culturelles (par exemple, bonne amélioration au niveau de la disponibilité de documents en plusieurs langues accessibles dans les bibliothèques publiques);
- Augmentation des ressources auprès d'organismes de nouveaux arrivants et originaires des différentes communautés culturelles afin d'allouer des budgets selon leur poids démographique.

Selon M. Delgado, il reste beaucoup de travail à faire dans le cadre du développement de ces cinq piliers de l'égalité.

Allocution de Mme Nayiri Tavlian⁴

Il est important de poser la question de la démocratie en nous demandant de quoi nous voulons parler :

- De la participation à la vie politique, à la vie culturelle, économique? ou
- De la participation et de la contribution à la vie communautaire des communautés culturelles au sein de la Ville?

En second lieu, il est important de s'entendre sur ce que veut dire le terme communauté culturelle. S'agit-il :

- De groupes organisés?
- De nouvelles ou d'anciennes communautés?
- Parle-t-on de communautés organisées par le biais d'organismes structurés?

³ M. Delgado suggère les lectures suivantes : *Structural Transformation of the Public Sphere* (1962). - *The Inclusion of the Other*. (L'Intégration républicaine) (1998) - *Between Facts and Norms* (Entre faits et normes. Droits et démocratie, (1998).

⁴ Mme Tavlian précise que sa communication est structurée à partir de son vécu personnel.

Selon madame Tavlian, il faudrait éclaircir la situation puisqu'il existe de nombreuses ambiguïtés quant à savoir de quoi il est question. En établissant de quoi il est ici question, il sera possible de mieux comprendre les barrières à la participation.

D'abord quelques constats

- Il y a de plus en plus de frustrations dans la manière dont on aborde la question de la participation des communautés culturelles. D'abord, parce que le discours devient de plus en plus politique, on tente alors de savoir à qui revient la faute d'une plus ou moins grande participation des communautés culturelles. Ensuite, il est revendiqué une plus grande ouverture de la société d'accueil, une plus grande accessibilité aux ressources dans un mode de revendication, ce qui provoque un certain inconfort de la part des instances publiques, politiques.
- Un débat portant sur la participation des communautés culturelles nécessite un plus large débat sur les structures de participation des différentes communautés.
- En tant que société, nous nous devons de réexaminer nos modes de fonctionnement et nos structures de participation de façon critique afin d'améliorer le vivre ensemble dans le respect et ainsi profiter, tous ensemble, de cet enrichissement collectif.
- Le débat est continuellement présenté de façon dialectique, en ce sens qu'il est placé dans le cadre du « eux » et du « nous ».

Ce débat autour de la participation des communautés culturelles à la démocratie locale fait ressortir le partage du pouvoir avec de nouveaux acteurs au sein des instances politiques.

- En ce moment, est-ce que les instances de pouvoir désirent ouvrir leurs portes aux communautés culturelles afin que celles-ci participent à l'élaboration des projets de quartier, ou si elles ont plutôt tendance à construire des projets et de présenter ceux-ci aux communautés culturelles pour ensuite leur demander leur appui?
- Ensuite, a-t-on pensé au partage de ressources déjà rares et insuffisantes?

Actuellement, peut-on considérer qu'il existe un climat de confiance dans lequel il est possible de travailler ensemble à l'identification d'obstacles décourageant les gens à venir participer à la vie démocratique?

La démocratie locale est une question de culture. S'impliquer au sein de la démocratie locale demande beaucoup d'énergie et de temps afin de bien comprendre son fonctionnement et sa dynamique. Il n'est pas toujours intéressant d'y entrer et de participer.

La démocratie locale a un historique particulier, en ce sens qu'il y a un savoir-faire entre les personnes et les organismes qui n'est pas connu et partagé avec les communautés culturelles.

- Où sont ces lieux de partage, de prise en compte de l'autre par des échanges, par la prise en compte des valeurs de cette forme démocratique?

Enfin, une démocratie locale doit tendre vers une ouverture grandissante aux autres par le partage de rêves et d'espairs communs. La démocratie locale ne doit pas être présentée comme un processus, une mécanique de participation. Il faudrait installer une dynamique où la confiance règne et où il est possible de réellement travailler ensemble afin de s'inter-influencer, afin de mettre en pratique cet enrichissement mutuel dont nous parlons

souvent, mais qui n'est pas mis en pratique. La participation est une négociation, une compréhension de l'autre dans un contexte d'ouverture à l'autre.

Selon madame Tavlian, le mouvement communautaire est un monde de plus en plus difficile à pénétrer. Elle fait référence à un livre récent de Jacques Beauchemin⁵ portant sur le fait que nous avons défini de façon tellement précise le concept de communauté culturelle qu'il signifie le cloisonnement au sein même des communautés.

Il y a une participation de tous lorsque l'on développe un sens d'appartenance à son milieu ou à une communauté où nous y trouvons un intérêt, en ce sens que ce lieu devient un bien commun. Ces lieux communs doivent être des espaces d'ouverture entre les différentes communautés, des espaces de points communs du vivre ensemble. Ils doivent être ouverts et doivent permettre la discussion où il serait possible d'accueillir les gens, peu importe leur connaissance et leurs expériences de la démocratie. Il est nécessaire d'agir dans la transparence où les règles du jeu ne sont pas définies à l'avance, ce qui transforme le citoyen en un réceptacle. Il est important de considérer qu'il existe une action communautaire plurielle.

Espaces à construire - lieu commun (demande d'éclaircissement)

Espace qui se retrouve au sein d'une multitude de lieux, qui adopte une culture et une ouverture au droit de parole, qui permet une construction commune pouvant être représentée par les tables de concertation, entre autres.

Allocution d'Augustin Nicolau

D'entrée de jeu, monsieur Nicolau précise que notre vision de la démocratie se situe au sein d'un idéalisme par la proclamation de choses nobles, nous épargnant de réviser, au jour le jour, nos acquis menant vers cet idéalisme.

En premier lieu, il est nécessaire de rappeler qu'en démocratie, on ne choisit jamais la finalité, puisque celle-ci est décidée ailleurs. Au maximum, nous choisissons le moyen pour des finalités qui ont été décidées pour nous. Par exemple, nous n'avons pas de pouvoir décisionnel sur les questions économiques. En deuxième lieu, il ne faudrait pas oublier les fondements de cette notion de démocratie, où il faut situer la notion de citoyen comme un sujet de droits, mais malheureusement, des droits pour se défendre plutôt que pour construire une société; c'est pourquoi il faudrait réviser cette croyance.

Au sein de la construction de la société, il y a un premier travail de morcellement de la réalité qui est fait, ce qui se traduit par l'obligation d'un deuxième effort pour réunir ce qui a été préalablement morcelé.

Monsieur Nicolau rappelle quelques grands constats ressortant de recherches réalisées à l'Institut interculturel de Montréal.

⁵ Beauchemin, Jacques (2004). *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*. Montréal, Athéna, 184 pages.

Dans le cadre de l'action communautaire et de l'interculturalité, de nombreux groupes sont imperméables aux usagers. Il y a résistance, des fois consciente, d'autres fois inconsciente, pour différentes raisons. Ce qui peut se traduire par : « En tant que groupe, nous avons une expérience que nous jugeons valable, c'est à vous de vous adapter à notre façon de fonctionner ». Selon monsieur Nicolau, les champs des femmes et des jeunes sont deux domaines d'action communautaire qui sont problématiques face à la participation des personnes de communautés culturelles, en ce sens qu'il est nécessaire d'épouser certains acquis explicites ou implicites de ces groupes afin d'y trouver sa place.

Les tables de concertation sont des organismes d'action politique et de lobby, avant d'être ce qu'elles devraient être : des lieux d'échange et de concertation de l'action communautaire comme source de savoir. En ce sens, il est nécessaire que soient reconnus la personne et son savoir lorsque des citoyens participent à une table de concertation.

Malgré tout, il y a tout de même une volonté de vouloir travailler avec les groupes communautaires de différentes communautés culturelles. Des difficultés sont présentes lorsque des représentants de communautés culturelles sont actifs au sein de tables de concertation. Pour les surmonter, il serait nécessaire de s'ouvrir en adoptant une vision où chacun représente une source de savoir. Qu'on le veuille ou non, une vision de l'autre fait en sorte que l'autre est un problème ou représente un ensemble de besoins plutôt que d'être une source de savoir à partager. En sachant que son savoir ne sera pas reconnu, la personne ne sera pas à l'aise de participer à une table de concertation ou dans un groupe d'action communautaire. Il ne s'agit pas de connaître, mais de reconnaître l'autre pour ce qu'il est et pour ce qu'il peut apporter au groupe, aux autres.

À un autre niveau d'analyse, il est important de mentionner qu'il existe deux cadres culturels : la culture sociale et la culture politique. La culture sociale se rapporte davantage au réseautage familial, aux liens se tissant dans la proximité, dans la communauté, mais ne référant pas à des relations avec l'État. Lorsque nous discutons d'action communautaire, il est impossible de faire abstraction de cette culture sociale, de ces liens de proximité qui forment une collectivité. Il est possible de mentionner que certains groupes culturels représentent leur implication sociale au sein même de ces réseaux de proximité. Pour eux, la participation à la communauté se fait à ce niveau de leur vie citoyenne. De facto, il est donc important de comprendre quel sens peut prendre la participation communautaire pour différentes communautés culturelles avant même d'y appliquer notre vision idéalisée de la démocratie. Il y a donc une participation civique, démocratique qui se fait d'abord au quotidien par une participation informelle et qui ne se fait pas par la participation à des instances spécifiques de participation citoyenne. Il faut donc comprendre ce que veut dire « participation communautaire » au sein des différentes cultures. Il faut donc comprendre et être ouvert à la culture des autres.

Du moment où nous abordons la participation civique, sociale et démocratique des communautés culturelles, il y a deux choses qui sont mises de l'avant sur la place publique : il est nécessaire d'éduquer et d'informer sur le système social et politique québécois et, en deuxième lieu, il faut limiter le pouvoir des communautés culturelles. En fait, il faudrait partir d'autres points : reconnaître la participation sociale et communautaire sur le plan local comme une nécessité dans le cadre d'une démocratie. Une nécessité incluant une reconnaissance tout aussi légitime que celle accordée aux élus politiques de l'État-nation. Mais en fait, monsieur Nicolau se questionne sur le sens même de la démocratie locale : mais pourquoi la démocratie locale?

- Parce que nous sommes un ensemble d'individus où chacun a ses droits et pour lesquels il faut un contrat social afin d'éviter de nous entretuer?
- Ou est-ce plutôt un espace de recherche du bien commun en commun?

Ce qui change alors le sens du droit et ce qui exige une redéfinition de la démocratie où nous devons, tous ensemble, redéfinir et réactualiser quotidiennement ce que nous entendons par démocratie.

Période de discussion

Henry Scaboro

Retour sur le sens et la définition de la participation : on tente tellement d'en définir le sens que je ne sais plus ce qu'il en est. De même pour la démocratie où on tente tellement d'en définir le sens et les règles qu'on en perd le sens. C'est au sein de la participation qu'on a droit à quelque chose, puisque les absents « ont tort » par défaut. Parce que nous avons présentement certains problèmes au niveau de la démocratie représentative, nous tentons de pallier par la démocratie participative, sans toutefois essayer d'aller dans un entre-deux.

Cécile Poirier

L'impatience démocratique est une façon de faire au sein de la démocratie. Il est important de comprendre que nous discutons autour d'un idéal démocratique qui n'est pas nécessairement partagé par tous, plus particulièrement pour certaines parties de la population pour qui il n'est pas « naturel » de passer par ce type de procédure pour s'exprimer.

Pascual Delgado

Autour de la démocratie, il n'y a pas qu'un discours, mais il y a différentes façons de s'exprimer et de mettre en forme les règles du jeu de la démocratie. Pour le nouvel arrivant, il faut savoir comment décoder les discours prenant naissance au sein des différents paradigmes. Un ensemble de règles demeurent au niveau des sous-entendus sans même que ceux-ci soient discutés ou remis en question. Les règles doivent être prises pour acquies, comme étant la seule façon de faire.

M. Delgado apporte une précision sur le sens perdu de « *make a decision* », dans le sens de « concevoir, construire une décision » en opposition à « *take a decision* » ou prendre une décision. La prise de décision fait paraître le fait qu'un tout est déjà construit et qu'il faut prendre position à l'égard de ce qui est proposé.

Azzédine Achour

Alors que nous discutons de communautés culturelles, il semble que les différentes communautés culturelles se présentent comme un bloc monolithique : ce qui n'est pas vrai. Par contre, celui-ci se sent plus proche de certains citoyens avec qui il partage des projets qu'envers des citoyens de même origine. C'est à partir de ce partage de projet commun que la démocratie devrait prendre forme.

Il est important d'aborder l'aspect de la démocratisation des organismes communautaires, plus particulièrement en ce qui concerne les organismes travaillant auprès des communautés culturelles. Il est aussi important de mentionner la bureaucratisation des organismes communautaires, une bureaucratisation qui fait oublier la démocratie.

Pour les gens des communautés culturelles, comme pour n'importe qui au sein de la population, la participation ne va pas de soi. En tant que personne, nous devons nous sentir appelés par le biais d'un projet ou de quelque chose d'autre, mais appelés à participer à quelque chose qui nous interpelle personnellement.

Il est aussi question de rareté des ressources, mais certains groupes réussissent à obtenir des fonds pour certains projets, tandis que d'autres groupes ont très peu de ressources. En regardant de plus près, il est possible de comprendre que certains groupes utilisent des relations du lobby de leur communauté afin d'avoir accès à certaines sommes d'argent : exemple du lobby italien pour le développement de projets autour de la rue Chabanel. Il y a donc des injustices sur le plan de l'attribution des ressources pour une question clientéliste.

En tant que membre d'une table de quartier, il y a un questionnement : comment est-il possible d'intéresser d'autres citoyens? Afin d'intéresser les citoyens à la participation, c'est de les amener vers un travail de développement de la qualité de leur vie au sein du quartier par le biais de décisions les concernant et se prenant dans leur conseil d'arrondissement. Il faut donc mobiliser les gens autour de questions développant leur qualité de vie en tant que citoyen (sécurité dans les parcs, les indésirables qui dérangent la vie du quartier, etc.).

Pascual Delgado

Pour monsieur Delgado, les tables de quartier et les organismes communautaires ne reflètent pas les intérêts ou les points de vue des citoyens des minorités ethnoculturelles, mais, par contre, ces organismes font un excellent travail d'intervention auprès des instances gouvernementales. Il revient à chacun des organismes de mobiliser, de trouver comment mobiliser les citoyens des minorités ethnoculturelles. Il est important de centrer les énergies auprès des femmes des communautés culturelles puisque ce sont elles qui sont les plus vulnérables en société.

En fait, pour comprendre ce qu'est la politique, il est nécessaire de remonter dans l'histoire de la Grèce ancienne et de revenir à l'origine grecque du concept, connotant « conflit entre les états villes (*polis*) » ou bataille des groupes d'intérêts divergents. Des conflits qui se traduisent par des groupes de défense des droits et des revendications de chacun de ceux-ci face à l'ensemble.

Anna-Maria Fiore

Corporatisme : il est vrai que le corporatisme local imprègne les municipalités.

Démocratie locale : c'est une culture particulière où il est nécessaire d'en connaître les règles de fonctionnement, d'intervention, liées à des préoccupations locales;

Reconnaissance : il est important de reconnaître la diversité des formes de participation.

D'une part, il est important de mentionner qu'en ce qui concerne la diversité des participations, celle-ci se fait par le vouloir être entre nous, entre gens de même appartenance culturelle. Il est important de mentionner que la majorité des gens des communautés culturelles ont un grand intérêt aux choses locales. Il est donc important de nuancer et de comprendre les différentes formes de participation à la vie publique des communautés culturelles, puisque la participation ne se traduit pas de la même manière d'une culture à une autre.

Augustin Nicolau

Il est important de comprendre que certains organismes des communautés culturelles naissent dans le but de faire du lobbying, tandis que d'autres naissent et se construisent autour d'espaces de services à la communauté. Il faut voir le fait qu'il existe une diversité d'organismes qui ne cherchent pas à répondre aux mêmes besoins, et ce, même au sein des communautés culturelles.

Nayiri Tavlian

Le lobbying est une chose qu'apprennent les communautés culturelles lorsqu'elles arrivent au pays. Plus on fait du lobbying, plus y a de chances d'avoir des ressources. Même que les messages qu'envoie la communauté d'accueil vont en ce sens, par le fait qu'elle mentionne que c'est la meilleure façon de faire. En abordant la question du lobbying, les communautés culturelles sont très actives. En fait, il faudrait orienter le débat autour du développement du quartier par la participation de la communauté entière. Il est là le travail à construire.

Pascual Delgado

Il faut passer outre la définition des termes, mais plutôt axer le débat sur l'inclusion des personnes immigrantes, d'autres cultures au sein du processus démocratique. Ainsi, pour les élus du quartier, de l'arrondissement, il faut connaître la composition du quartier dans le but de favoriser la participation de l'ensemble des citoyens aux différents processus démocratiques en vigueur afin de travailler ensemble aux mieux-être de chacun sur les plans social, culturel et économique.

Pierre Durocher

Partant du fait qu'une table de quartier ne représente pas la proportionnalité de la composition du quartier, la table où la personne est active est une forme de participation corporative, c'est-à-dire que cette table est composée d'un ensemble de corporations (ensemble de représentants d'organismes, et non d'individus). Au sein de ces organismes qui se retrouvent autour de cette table, très peu d'organismes parlent du point de vue spécifique des communautés présentes dans le quartier. À ce moment, serait-il à propos de favoriser la représentation de certaines communautés actuellement absentes en invitant des représentants de celles-ci, même si ces représentants vivent en dehors du quartier? Ces éléments amènent à réfléchir sur l'ouverture de ce mode de représentation.

Odette Viens

La question de la participation aux instances démocratiques de quartier se pose au niveau de l'ensemble des quartiers, peu importe sa composition culturelle. Il est certain que l'organisation de l'arène municipale, qui elle-même est en réaménagement, amène un questionnement en ce qui a trait à la vie démocratique des arrondissements. Ce questionnement se posant au niveau même des arrondissements, la question de la participation des communautés culturelles fait aussi partie de cette interrogation au développement d'outils suscitant la participation des citoyens.

Cette participante porte à notre attention le fait qu'à l'Halloween, un citoyen lui rapporte avoir vu des enfants de différentes nationalités passer à sa porte, mais au moment d'une assemblée publique, aucun parent de ces différentes nationalités n'était présent. Toutefois, il y a une recherche de rapprochement auprès des différentes communautés. Cette recherche se centre principalement autour de petites unités que sont les paroisses, mais tente surtout de faire émerger la participation des citoyens en général aux instances de représentation démocratique.

Soraya Boutaroug

L'appellation « communauté culturelle » est pour elle dérangeante, puisque cette expression tend à englober de façon plutôt homogène un ensemble de réalités bien différentes. Il serait préférable de parler de Québécois et Québécoises d'origines diverses.

Pascual Delgado

Afin d'aller chercher les citoyens des autres cultures, il serait préférable de parler de *Outreach* afin d'être proactif en offrant certains services d'accommodements (par exemple, la traduction des documents dans les langues des minorités ethnoculturelles) en ce qui concerne les activités de la ville, certaines activités de loisir, etc., mais surtout afin d'être en mesure de communiquer, d'établir un contact pour favoriser la participation des communautés culturelles.

Plutôt que d'utiliser le terme communauté culturelle pour désigner les différentes ethnies, il serait préférable d'utiliser le terme ethnoculturel, pour distinguer le paradigme anthropologique du paradigme anesthétique.

Nayiri Tavlian

Pourquoi n'a-t-on pas le courage de s'adresser directement aux communautés culturelles du quartier afin de savoir pourquoi la participation à la vie démocratique ne les intéresse pas? En fait, il semble que nos peurs sont d'avantages ce qui nous empêche d'aller vers les autres, puisqu'en bout de ligne, nous sommes tous des humains.

Nicolau Augustin

En réalité, la peur de l'autre se traduit par notre peur de nous voir nous même et de nous faire renvoyer notre identité. Au sein de la société québécoise, il y a un ensemble de choses avec lesquelles sont mal à l'aise les Québécois d'origine. Ils cherchent eux-mêmes leur identité en tant qu'individu, amenant un questionnement encore plus profond en regard des relations à établir avec les communautés culturelles. Cet état de fait renvoie donc à un malaise non-dit et peut-être même pas reconnu au sein même des Québécois de souche.

Il y a une distinction dans la perception du territoire en tant qu'espace de vie, entre les communautés culturelles et les Québécois. Il n'y a pas la même perception de cet espace de vie.

Luqui Quiari

Les nouveaux arrivants devraient être outillés. À ce titre, il n'y a pas de représentation gouvernementale en ce qui a trait à l'accueil des nouveaux arrivants. Il serait préférable d'avoir un certain modèle d'intervention auprès des nouveaux arrivants afin de sortir de l'improvisation dans laquelle la réalité de l'intervention auprès des nouveaux arrivants est plongée.

Monsieur (non identifié lors de la prise de parole)

Il est normal et même correct d'avoir des étiquettes, puisque les citoyens de la société commencent à comprendre qu'ils sont différents, et c'est à partir de cette compréhension de la différence que nous serons à même de changer et d'apprendre à s'accepter.

Madame (non identifiée lors de la prise de parole)

Il est nécessaire que chacun de nous, les différentes communautés culturelles et les Québécois de souche, sache se reconnaître mutuellement, tout en prenant en considération nos différences. En fait, il s'agirait de construire un espace de reconnaissance et de partage commun où il serait possible de travailler ensemble dans un esprit de respect, de reconnaissance au sein d'un espace de démocratie plutôt que de travailler en situation conflictuelle.

Azzédine Achour

Afin d'en arriver à une participation de la collectivité au processus de participation démocratique, il y a un ensemble d'outils.

Pascual Delgado

Aller au-delà de la simple tolérance des cultures des autres. Promouvoir la richesse culturelle que nous avons ici à Montréal. Construire et profiter de la différence. Apprendre à admirer ce que les autres cultures peuvent apporter.

Pierre-Constantin Charles

Il est important de comprendre qu'une personne, comme celle née ici de parents immigrants, n'est pas une immigrante, c'est avant tout une citoyenne au sein de la société. Il est nécessaire de comprendre l'évolution de la société afin de parler d'un ensemble de citoyens participant à un processus démocratique.

Nayiri Tavian

Il est important de ne pas considérer d'autres civilisations, d'autres cultures comme étant supérieures à la nôtre puisqu'il y a quelquefois des risques d'y avoir cristallisation dans le passé. Toutefois, il est possible de s'éclairer de ces cultures avant d'aller de l'avant et ainsi d'évoluer.

Commentaire d'Anne Latendresse

Questionnement sur la démocratie en générale et locale : certains chercheurs parlent de « démocratie en panne » ou de crise de la démocratie et de déficit démocratique. L'ensemble de ces appellations relève d'un paradoxe qu'elle nomme « désenchantement démocratique ».⁶

Un paradoxe palpable en termes de :

- Cynisme croissant associé aux formes d'expressions démocratiques;
- Scepticisme croissant exprimé par les citoyens et citoyennes;
- Désaffection des formes de participation classiques associées à la démocratie représentative;
- Désaffection des partis politiques, faisant référence au faible taux de participation aux dernières élections municipales.

En somme, il y a une distanciation d'un grand nombre de citoyens et citoyennes de nombreux pays face aux formes classiques de participation à la politique. Pourtant, les gens réclament une plus forte participation aux affaires publiques, que ce soit au sein des forums sociaux mondiaux, à Porto Alegre, au même titre que la Banque mondiale, l'OCDE qui font appel à la participation.

Constat : il y a en fait un élargissement de la sphère de participation à la société par le fait que chacun apporte sa contribution personnelle par la consommation responsable et différents types d'engagements personnels. En réalité, c'est par un ensemble de gestes de portée politique que les gens participent à la démocratie. Les mouvements sociaux ont élargi leurs sphères d'action par une incursion dans le domaine de l'économie : économie sociale, CDEC, représentant du même coup un élargissement de la participation.

⁶ Référence à : Pascal Perrineau (dir.). *Le désenchantement démocratique*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2003.

Autre élément important : les gens ne revendiquent plus seulement la participation, ni seulement la consultation, mais il y a une demande de participation aux prises de décisions concernant principalement l'amélioration de leurs conditions de vie et du cadre de vie. Ces constats nous ramènent sur les traces du rapport produit par Claude Béland⁷ alors qu'il concluait que les gens lui ont manifesté un désappointement, un désenchantement face à la démocratie représentative. Par contre, la population a manifesté son désir de participer aux prises de décisions, dans le même sens que Pascual l'a amené, c'est-à-dire « *make a decision* », « faire une décision » et non pas seulement prendre une décision.

Dans le cadre d'un renouvellement de la démocratie, il faut penser à des façons de faire amenant les gens vers une réelle participation aux prises de décisions, incluant du même coup un partage du pouvoir. Un partage du pouvoir entre les élus et les citoyens dans le cadre d'un nouveau paradigme ou tenter de renouveler afin de « démocratiser la démocratie » (Tarso Genro, premier maire de Porto Alegre), puisque la démocratie représentative telle qu'elle a été construite n'a pas été aussi inclusive que ce qui était souhaité. De fait, il y a eu marginalisation socioéconomique en même temps que sociopolitique.

En somme, au sein de ce débat, il y a forcément un questionnement des formes démocratiques telles qu'elles sont aujourd'hui vécues. Il est nécessaire de retourner aux sources de la démocratie afin d'y comprendre ce qui se passe. L'organisation de la démocratie devrait-elle se faire en passant par une démocratie de type corporatif ou de type associatif?

Il est nécessaire de rappeler que nous sommes au sein d'un contexte mondialisé où les populations ne sont pas consultées sur les décisions économiques. Cette mondialité transforme notre milieu de vie dont les références territoriales se situent au sein d'un système-monde divisé en grandes régions économiques (Union européenne, Mercosur, Aléna, Zléa, etc.). Dans ce cadre, certaines recherches prétendent que les métropoles pourraient être des entités à partir desquelles il serait possible de croire qu'il y aurait émergence d'un ancrage territorial par le biais d'une citoyenneté urbaine, locale. Ces grandes métropoles, où un flux d'immigration important existe, pourraient devenir un lieu d'émergence d'une citoyenneté où un nouveau cadre de vie se structure autour des quartiers, des arrondissements. À titre d'exemple, la ville de Berlin où les immigrants ont droit de vote au niveau municipal, mais surtout le cas du Brésil autour du budget participatif. Une forme d'élaboration et de partage du bien commun par l'ensemble des citoyens et citoyennes de la ville, peu importe leur statut.⁸ Le droit à la ville représente ce droit qu'ont les individus de participer à la définition de celle-ci, tant sur le plan matériel (aménagement du territoire, le transport en commun, les ressources environnementales, etc.) que dans sa dimension idéelle (*Jes espaces de délibération publics entre les citoyens* de Jürgen Habermas). C'est pourquoi il faudrait reformuler notre questionnement concernant la participation en ne partant pas du débat autour des origines diverses, mais plutôt autour de l'inclusion de l'ensemble des citoyens et citoyennes de la ville (femmes, minorités, exclus, etc.).

Il serait important de recadrer le débat autour d'un espace de vie, d'une échelle de vie favorisant le sentiment d'appartenance dans un cadre où existe un espace de proximité. C'est dans le milieu de vie où l'on habite qu'il y a un partage d'intérêts communs avec les voisins, les gens de la rue, du quartier, et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'espace de proximité. Un lieu de proximité est un espace où il serait plus facile de participer par le fait que ce sont des espaces de décisions concrètes : problèmes de trafic, de stationnement... Donc, l'espace de vie représente un espace de proximité où il est possible d'être proche des décisions.

⁷ Québec, Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, *Prenez votre place! La participation citoyenne au cœur des institutions démocratiques québécoises*, Québec, mars 2003.

⁸ Inspiré de : Lefebvre, Henri (1968). *Le Droit à la ville*. Paris, Anthropos (2^e édition.) Paris, Édition du Seuil, Collection Points.

Il est surprenant qu'une seule personne ait abordé la question des transformations municipales. Pourtant, ces transformations, par la réforme municipale, ont changé nos espaces de vie, notamment par la création des conseils d'arrondissement qui sont dotés de compétences, de pouvoirs de décision et de budgets. Pourtant, les conseils d'arrondissement devraient être des lieux favorisant la participation de l'ensemble des habitants du même arrondissement. Il semble, qu'au sein de ces espaces de partage du pouvoir, il soit possible de croire au développement de formes de démocratie participative.

C'est par le biais d'activités qui sont réalisées autour de forums citoyens (par exemple, par le *Groupe de travail sur la démocratie municipale et la citoyenneté* à Montréal) qu'il est possible de légitimer l'institution démocratique par le biais d'une reconnaissance, par les citoyens, d'une certaine forme de contrôle et de pouvoir au sein du processus décisionnel d'arrondissement. Ce contrôle sur les prises de décision, sur le budget, a permis que se fasse une certaine redistribution des richesses de la ville. À titre d'exemple, ce qui se passe à Porto Alegre dans le cadre du fonctionnement du budget participatif démontre qu'il est possible de construire des instances décisionnelles où il y a participation citoyenne. Présentement, 250 villes dans le monde ont adopté un modèle de budget participatif, dont plusieurs au sein des pays industrialisés (Portugal, France, Espagne).

Sommairement, il est nécessaire de diversifier les formes de participation : collective, civique, sociale, mais il est important de reconnaître qu'il y a de nombreux espaces de participation contribuant à l'expression de la démocratie : tables de quartier, le mouvement communautaire, etc. et quelques espaces institutionnalisés où il faut cependant reconnaître qu'il y a de la tension entre certains espaces.

Au sein de l'ensemble des réalités, il y a nécessité de reconnaître les différences, les référents identitaires afin de travailler dans le cadre d'un vivre ensemble et du bien commun. Enfin, ce qui paraît être un point important, c'est d'être capable d'établir des passerelles afin d'y construire conjointement un « vivre ensemble ». Cette approche permettrait de travailler à la construction d'un tout plus harmonieux, tout en évitant les segmentations territoriales, ethniques.

Points saillants

Quelques éléments qui ressortent :

- Établir des bases solides sur ce que signifie le cadre d'action démocratique : ne pas prendre pour acquis que la culture démocratique est universelle. Dès lors, assurer une compréhension commune sur le sens de la démocratie, de l'action communautaire, de la représentation territoriale versus la représentation sectorielle, la démocratie locale versus la démocratie au national, etc.
- Considérer les apports de l'Autre culturel au sein de tout groupe de travail, non pas en fonction de références prédéfinies relevant de la société d'accueil, mais aussi en se plaçant en situation d'apprentissage où l'Autre culturel a aussi quelque chose à nous apprendre;
- Sortir du discours eux → nous : sortir du modèle de la comparaison mutuelle, de la recherche identitaire face à l'autre, des différences entre les gens, mais travailler en acceptant qu'il y a des différences, qu'il est parfois nécessaire d'expliquer certaines choses qui sont dans le domaine de l'implicite;
- Composer ensemble afin de s'alimenter mutuellement de nos forces et savoirs respectifs;

- Comprendre ce que nous entendons par la participation démocratique, ce qu'est la démocratie pour le citoyen, ce qu'elle revêt, puisque ce concept n'est pas clair, ne représente pas la même chose pour un ensemble de gens dont les provenances culturelles sont diverses, donnant à ce concept divers sens, diverses interprétations possibles;
- Susciter la participation par des projets d'amélioration du « vivre ensemble », notamment des projets d'amélioration de la qualité de vie des citoyens du quartier dans des lieux de proximité;
- Partager des rêves, des projets qu'il est possible de construire en commun : faire émerger les convergences, susciter l'engouement pour la participation à un « vivre ensemble » que nous faisons ensemble;
- « *Make a decision* » dans le sens où les citoyens sont à même de construire ensemble des projets communs et prendre des décisions relatives à celui-ci;
- Porter une attention particulière aux groupes de femmes et de jeunes où il semble y avoir une certaine réticence à l'ouverture face « aux éléments étrangers⁹ ».

Finalement : travailler à construire ensemble un nous collectif où la diversité alimente les rêves communs.

⁹ Éléments étrangers : J'inclus dans ce terme l'ensemble des personnes, qu'elles soient natives du Québec ou d'ailleurs dans le monde, pour qui l'entrée dans un groupe de femmes ou de jeunes est difficile par le fait d'un refus de la différence ou d'une méconnaissance de l'implicite ne leur permettant pas de faire partie de ce groupe.

DEUXIÈME TABLE RONDE : PRÉSENTATIONS ET PÉRIODE DE DISCUSSION

Le déroulement de l'après-midi sera composé de trois présentations, suivies de débats afin d'identifier des pistes, des façons de faire, des obstacles, des expériences menant vers des solutions aux différentes difficultés entravant la pleine expression de la démocratie.

Présentation de Marjorie Villefranche (Maison d'Haïti)

Madame Villefranche dit être arrivée dans le quartier Saint-Michel en 1983. Depuis ce temps, elle a vu s'installer des membres de plusieurs communautés. Par exemple, il y a au sein de la communauté haïtienne plusieurs communautés, en ce sens qu'il ne s'agit pas d'une communauté homogène. Chacune des communautés a son histoire. Celles-ci se dotent d'organisations afin de se donner des outils pour se débrouiller en tant que communauté. Déjà, le fait de se doter d'organisations est une forme de participation à la société. De ce fait, ces communautés participent à leur propre insertion, intégration et même à leur survie.

La Maison d'Haïti est un organisme dont la légitimité est sans cesse questionnée, malgré le fait que cet organisme existe depuis 1972. Ce questionnement se centre principalement autour de la peur du cloisonnement à desservir une seule communauté, comme si le fait de desservir sa communauté n'impliquait que des choses négatives. Malgré le fait qu'elle porte le nom de Maison d'Haïti, cette organisation dessert une multitude d'autres communautés culturelles du quartier. La Maison d'Haïti témoigne de l'histoire du quartier et aussi de l'une de ses communautés. Cette légitimité fait réfléchir quant à la capacité de parler au nom d'une communauté.

Une communauté arrive avec une histoire complexe. Compte tenu de cet état de fait, dans quelle mesure un organisme peut-il prétendre parler au nom d'une « communauté abstraite » (les Haïtiens par exemple)? Il est certain qu'un organisme n'est pas une entité neutre puisqu'il porte des valeurs, qu'il transporte une idéologie. Parfois, l'organisme doit aller à contre-courant par rapport à la communauté dont il émane, en ce sens que la principale préoccupation des citoyens nouvellement arrivés est loin d'être un désir de participation au sein d'une instance de participation comme les tables de quartier, mais se situe davantage sur le plan de la survie. La démocratie locale est quelque chose d'important, mais pas dans l'immédiat.

Il existe un sentiment d'exclusion dans certaines communautés culturelles du fait qu'elles sont discriminées d'année en année. Un sentiment qui prend ensuite la forme d'un sentiment d'exclusion. Une exclusion qui prendra la forme d'une auto-exclusion des différentes formes de participation démocratique. Enfin, le travail d'un organisme comme la Maison d'Haïti doit alors se centrer, en toute première instance, à sortir les Haïtiens de ce sentiment d'exclusion. Ce travail se traduira par le désir de participation citoyenne à la vie démocratique du quartier. Il devient nécessaire de travailler à changer cette perception, très ancrée, qu'a cette communauté d'être exclue de la société (travail, logement, groupes, jeunes, même ceux nés ici, pour qui le sentiment d'appartenance se résume au seul fait de faire partie du système). Les jeunes ne se sentent du quartier qu'au sein de leur propre groupe.

Donc, avant même de parler de participation citoyenne, il y a un énorme travail à faire quant à la représentation de ces communautés au sein d'elles-mêmes et au sein de la société. Il faut donc travailler au cœur de ce sentiment d'exclusion avant de penser à une forme de participation démocratique.

Il est bon d'apporter un certain questionnement quant à la participation au sein des instances démocratiques dans lesquelles on voudrait nous voir. En fait, il y a toujours cette perception qu'il n'y aura pas d'écoute et de

reconnaissance de la part des autres, même s'il y a participation. Madame Villefranche mentionne, entre autres choses, le fait qu'il y a beaucoup de travail à faire auprès des jeunes afin de les faire participer au Forum jeunesse. Elle espère que ce forum ne sera pas qu'un simulacre où les jeunes auront travaillé sans que leurs efforts ne soient reconnus.

Afin que ce sentiment d'exclusion disparaisse, il est nécessaire que les communautés puissent se voir au sein de certaines instances de la société. Madame Francheville image ses propos par le fait, qu'en tant que communauté culturelle, il est important de se voir quelque part (au sein d'instances publiques), ce qui conforte un sentiment d'appartenance.

Il est nécessaire de travailler à rejoindre les communautés absentes de la démocratie. Ce n'est pas d'ouvrir les portes, il faut savoir les rejoindre, avoir les moyens d'aller chercher les gens là où ils sont, dans leurs formes d'organisations. Il faut aussi s'interroger sur le système, en ce sens que l'absence de représentants des communautés culturelles devrait éveiller des interrogations.

Présentation d'Andres Fontecilla (Solidarité Villeray)

En premier lieu, qu'est-ce qu'on entend par les gens des communautés culturelles? Est-ce qu'il n'est ici question que des gens qui sont socialement actifs au sein des communautés culturelles : militants des différentes communautés? Ou est-il plutôt question de l'ensemble des gens provenant d'autres pays ou nations? S'il s'agit de la participation des communautés culturelles, le portrait est tout de même positif, mais sans plus.

Pour ce qui est de Solidarité Villeray, la place n'est pas faite pour les individus, mais pour des représentants d'organismes du milieu. Les organismes travaillant au sein de Solidarité Villeray ne prétendent pas représenter les communautés culturelles.

Les groupes travaillant au sein de la table de quartier Solidarité Villeray oeuvrent dans un contexte d'autonomie, en ce sens qu'ils ne sont pas des groupes mandataires de l'État, mais travaillent pour diminuer la pauvreté, principalement par le développement de l'autonomie des groupes et des individus. Donc, ne sont pas inclus les groupes à caractère culturel, comme les groupes de musique folklorique, de la danse typique d'une communauté culturelle, etc.

A cause de la structure constitutive de Solidarité Villeray, seuls les groupes ayant un ou des salariés peuvent participer. De nombreux groupes ne peuvent faire partie de la table de concertation Solidarité Villeray, parce qu'ils ne sont pas subventionnés et qu'il n'y a pas d'employés salariés.

Il faut porter une attention au fait que certaines communautés travaillent en vase clos et, de ce fait, la participation politique n'est donc pas une avenue exploitée. En fait, ces groupes travaillent pour eux-mêmes, ce qui fait qu'il n'est pas nécessaire pour eux de sortir de leur communauté pour travailler, ce qui explique peut-être leur manque d'intérêt pour une participation à une table de concertation.

Selon monsieur Fontecilla, la participation à des structures de concertation, comme les tables, représente une minorité visible de la réelle implication des communautés culturelles. Beaucoup de travail politique se fait auprès des communautés culturelles sans qu'il soit directement visible. Un nombre considérable de groupes travaille auprès

des politiciens avec une approche corporatiste et clientéliste. Cependant, cette façon de faire comporte certains risques face aux changements de pouvoir dans les instances politiques.

Un autre point pour expliquer la faible participation aux tables de concertation est le fait que certains groupes ont des préoccupations régionales tandis que les tables, pour leur part, ont des préoccupations locales.

Un fait marquant doit être mentionné : de plus en plus d'immigrés se présentent au sein de groupes communautaires d'autres nationalités. Parallèlement à cela, de nombreux groupes ont embauché des personnes immigrantes au sein de leur entité. Ce faisant, et peut-être en lien avec ce que madame Villefranche a mentionné, il est possible de croire que les communautés culturelles fréquentent davantage un groupe si elles se voient présentes au sein de celui-ci.

Les personnes immigrantes doivent se familiariser avec les façons de faire telles qu'elles existent actuellement. Ces communautés doivent aussi découvrir les potentialités qu'offre le mouvement communautaire. La personne sera par la suite en mesure d'assumer les structures de la démocratie locale. Les communautés culturelles doivent donc aller vers des groupes communautaires d'origines diverses afin d'intégrer ces structures, dans la mesure où ces mêmes structures adaptent leurs réalités à ces nouveaux arrivants. Il arrive fréquemment que cette nécessaire ouverture à d'autres cultures se traduise en des conflits ouverts. Il faut donc faire un effort permanent afin d'établir et de maintenir un discours interculturel entre les groupes et les individus. La participation politique découlera donc de cette capacité de discourir entre différentes cultures.

Finalement, il est possible de croire que l'implication des communautés culturelles passera d'abord par l'intégration des individus aux différents groupes communautaires. Une intégration par le biais d'une compréhension mutuelle entre différents groupes culturels.

Présentation d'Annick Germain (INRS Urbanisation, Culture et Société)

Madame Germain démarre sa présentation par un bref retour sur les récents événements survenus en France concernant les émeutes des banlieues parisiennes où il y a eu un soulèvement des communautés culturelles. À partir de ce qui s'y passe, il est possible d'en tirer des leçons.

À partir de la situation française, il faut noter qu'il y a un problème de relais politique. C'est-à-dire qu'il y a un manque de courroie de transmission de l'information passant du bas vers le haut. Il y a un malaise et un manque de reconnaissance de problèmes sociaux aigus. Mais cette déficience politique est aussi vraie du haut vers le bas. Au Québec, aux trois niveaux politiques, il y a présentement un étonnant silence en ce qui a trait à l'immigration et aux réalités des communautés culturelles.

Parallèlement à la réalité française, la notion de communauté fait problème. En France, il y a un refus de la notion de minorité et de celle de communauté. Madame Germain rappelle, entre autres, une anecdote concernant une présentation d'un ministre français faisant un discours (en français à Toronto) où le mot minorité a été systématiquement remplacé par *minorities* : preuve éloquente du refus de la reconnaissance des minorités françaises.

Au Québec, l'utilisation du terme « communauté culturelle » semble faire la faveur de l'ensemble des intervenants dans le domaine de l'immigration. Ce terme a l'avantage d'inclure les enfants dont le pays de naissance est le Québec. Ce qui est avantageux, puisque de cette manière, les enfants d'immigrants ne sont pas étiquetés « immigrants », mais appartenant à une communauté culturelle.

Les dernières décennies de l'histoire du Québec sont importantes lorsque nous portons notre regard sur les périodes d'immigration. Deux périodes se démarquent : la période où il y avait peu d'immigrants et la période plus récente où l'immigration est beaucoup plus importante. De nombreuses personnes font état de leur inconfort face à cette massive immigration que vit présentement le Québec. Ce qui nous place au sein d'un contexte historique très particulier. Dans cet actuel contexte d'immigration, et comparativement à la première vague d'immigration, les nouveaux immigrants, particulièrement les minorités visibles, éprouvent plus de difficulté à prendre leur place dans le domaine du travail.

Au sujet de la démocratisation du mouvement communautaire, et notamment dans le but de mieux comprendre ce que peut recouvrir cette expression, il est nécessaire de se rappeler que le mouvement communautaire québécois est exceptionnel, mais il a subi une forte institutionnalisation et une grande professionnalisation en son sein. Il faut reconnaître que le mouvement communautaire est constitué de nombreux professionnels qui en ont haussé le niveau de compétence. Par ces expériences historiques combinées aux capacités professionnelles de ses travailleurs, le mouvement a établi des partenariats et des ponts avec les instances publiques et politiques. De cette réalité, peut se dégager de la part des nouveaux arrivants une perception d'un mouvement qui est une « branche de l'État ». De ce fait, les nouveaux immigrants perdent l'image des possibilités d'implication et de participation à un tel mouvement.

Est-ce que le mouvement communautaire a confisqué la démocratie participative?

Les groupes communautaires ont toujours eu des lobbyistes et des groupes de pression, sinon ils deviendraient des fonctionnaires. C'est un mouvement à deux vitesses : il y a, d'une part, ceux qui ne sont pas soutenus monétairement, ou si peu, et qui n'ont pas de permanents et, d'autre part, ceux qui peuvent jouer le jeu de la démocratie participative parce qu'ils sont monétairement soutenus.

Comment le mouvement communautaire peut-il être efficace afin d'inciter les citoyens et de susciter l'intérêt des individus à participer au processus de démocratie locale?

Il est nécessaire de questionner l'échelle de la participation, c'est-à-dire, comment calibrer l'échelle d'intervention pour qu'elle soit attractive pour une partie de la population? Selon madame Germain, les arrondissements de la ville de Montréal ne sont pas à une échelle démocratique représentative parce qu'ils sont trop étendus et trop disparates pour bien « entrer » dans un modèle de démocratie participative. Il serait approprié de revoir les processus d'intégration à long terme.

Période de discussion

Azzédine Achour

Que veut dire participer à une table de quartier? Si la participation représente la présence de citoyens aux assemblées, ce n'est pas vraiment significatif, puisque les assemblées ne représentent qu'un moment dans la vie d'un organisme. Le fait de participer à ces assemblées ne représente que le moment d'une prise de position. Par contre, le travail pour en arriver à cette prise de position s'inscrit au cœur même de la vie d'un organisme.

En réalité, les gens se mobilisent autour de leurs réalités en voulant s'inscrire dans un mode de vie où il est possible de vivre en harmonie avec la société. Monsieur Azzédine donne l'exemple de la mobilisation citoyenne autour des revendications dans le domaine du logement : il y a mobilisation parce que certaines communautés ont de la difficulté à se loger convenablement. Il illustre la mobilisation de jeunes qui vivent une marginalisation face au monde du travail. Encore une fois, la mobilisation se fait parce qu'il y a reconnaissance d'un problème commun à un ensemble d'individus, et parce qu'ensemble, il y a recherche de solutions voulant résoudre les difficultés reconnues.

Les tables sont des accompagnateurs de dynamiques locales auprès d'un ensemble de gens, de comités, de groupes et une multitude de personnes intéressées à développer la qualité de vie s'insérant dans une dynamique de développement local. Peu importe que les gens siégeant aux tables de quartier proviennent ou non de communautés culturelles visibles, ce qui importe, c'est que ces tables soient un lieu de dynamiques locales de développement du mieux-être des citoyens.

Madame (non identifiée lors de la prise de parole)

Madame se présente comme une militante de la première heure qui s'est graduellement déconnectée de la vie de militance. À l'image d'autres militants et militantes, elle s'est spécialisée (études universitaires), et comme elle, le mouvement communautaire lui-même s'est professionnalisé. Une professionnalisation la détachant, ou l'éloignant de sa base populaire. Cette évolution, cette nouvelle niche communautaire représente tout de même une avancée intéressante sur le plan politique. Par contre, il semblerait que cette proximité politique éloigne les citoyens par le fait que leurs paroles ne sont pas écoutées, parce que les citoyens n'ont pas cette même facilité à s'articuler dans un langage bureaucratique politique.

Il faut que le milieu soit le porte-étendard des citoyens. Pour sa part, elle se sent de plus en plus près des activistes que des groupes communautaires parce qu'elle est en mesure de s'exprimer, de se faire entendre, mais surtout parce que ceux-ci défendent la base même de la qualité de la vie : air, eau, habitation.

Il est vrai qu'il faut des spécialistes qui sont en mesure de confronter le politique, mais il est nécessaire que les citoyens se sentent écoutés et soient en mesure de se faire comprendre dans leurs luttes.

Madame (non identifiée lors de la prise de parole)

En se comparant, il semble que la situation québécoise est préférable à ce qui se passe en Europe, mais il faut être vigilant afin de ne pas perdre certains acquis concernant la représentation communautaire.

Il est important de mentionner qu'il y a deux niveaux de participation à la démocratie locale : la participation du citoyen et celle des organismes. Pour ce qui est de la participation démocratique des organismes des communautés culturelles, elle est pertinente en ce qu'elle est un espace de ressourcement et de pratique de la citoyenneté au

Québec. Par contre, la vigilance demeure importante au plan politique, puisqu'il est bien facile de devenir un organisme au service de l'État.

Monsieur (non identifié lors de la prise de parole)

Parce que nous vivons actuellement au sein de communautés en transition, en changement, il est important de comprendre qu'il y a un ensemble d'acteurs qui doivent travailler ensemble afin de mettre en commun les valeurs autour desquelles ils s'unissent pour entrer en action.

Andres Fontecilla

Rejoindre la population, de façon générale, mais plus particulièrement les personnes exclues du marché du travail, déqualifiées par les transformations de la société. Dans ce contexte, il y a une compétition très forte pour l'obtention des quelques emplois existants. Aujourd'hui, pour le même emploi manufacturier, un Québécois de Montréal, de Chicoutimi et un Pakistanais sont en lutte. De ce fait, cette compétition se transpose quelques fois en une lutte raciale. Dans le cadre de cette réalité, les organismes doivent faire en sorte d'attirer les gens vers eux afin de les aider à s'intégrer dans la société.

Les groupes communautaires sont toujours entre deux discours : face à la population, ils doivent défendre des droits; face à l'État il faut tenir un discours de besoins compte tenu des subventions qui se traduisent en termes de besoins. Il leur est nécessaire d'uniformiser leur langage en termes de besoins exprimés pour revendiquer auprès de l'État.

Madame (non identifiée lors de la prise de parole)

Le principal travail d'un organisme du milieu est de faire entendre la sonnette d'alarme concernant des situations où l'on s'aperçoit lorsqu'il y a quelque chose qui ne va pas.

Azzédine Achour

Afin d'aller chercher la participation de la population au mouvement communautaire, il faut démocratiser le mouvement.

Madame (non identifiée lors de la prise de parole)

Dans un quartier comme celui de Côte-des-Neiges, où la mouvance de la population est très grande, le premier travail à faire est la présentation des organismes. En réalité, ce travail doit être constamment à refaire dans le contexte de la mouvance perpétuelle des citoyens habitant ce quartier.

Mais à travers une table de quartier, il s'agit d'une autre dynamique. Lorsqu'il s'agit de recrutement, il faut savoir à quoi convier les gens. Ce travail de mobilisation démocratique en est un de longue haleine, de persévérance. En ce qui a trait à la représentation, il est important de comprendre qu'il est pratiquement impossible que l'ensemble des gens soit représenté. En fait, il s'agit plus d'aller chercher les grandes tendances, différents points de vue, que de tenter de représenter tout le monde. Il est important de s'ouvrir aux différentes façons de faire des autres afin d'évoluer dans le contexte multiculturaliste.

Monsieur (non identifié lors de la prise de parole)

Il est important de rester proche de sa clientèle, des gens que cet organisme veut desservir. Dans ce cadre, la pratique doit demeurer au sein d'un discours qui est capable de parler aux gens, qui ne les rebute pas, facilitant ainsi leur participation.

Lyne Poitras

Désenchantement démocratique : il est important de trouver, de tracer d'autres façons de faire dans le cadre des interventions communautaires. Depuis un certain temps, les gens viennent « consommer » des services auprès des organismes communautaires, contrairement à ce qui se faisait auparavant où les citoyens venaient à un service d'entraide. Le milieu communautaire est dans une période transitoire où il navigue à travers des opportunités financières. Des opportunités qui ont tout de même apporté beaucoup de bien en permettant au milieu communautaire de faire plus et mieux. Toutefois, le volet éducation populaire a été dilué. Dans ce contexte de mutation, il est nécessaire que les organismes communautaires sachent trouver une voie entre le fait d'être des organismes de services et des organismes d'éducation populaire.

À Centraide, diverses tentatives ont été réalisées au sein de six quartiers. Trois de ces initiatives ont été réalisées au sein de quartiers où il y avait une nouvelle arrivée d'immigrants. L'intervention réalisée par Centraide visait la formation, la sensibilisation et un portrait du milieu. Les trois autres initiatives étaient réalisées au sein de quartiers où l'immigration est plus ancienne. Il en ressort qu'il faut rester près des gens et susciter l'entraide afin que les organismes représentent les gens, aient une légitimité face à la population et face aux instances publiques.

Monsieur (non identifié lors de la prise de parole)

Il est certain que nous sommes à un moment où il faut remettre nos façons de faire en question afin de susciter la participation citoyenne. À travers « le chantier de revitalisation », nous tentons de développer l'intérêt des citoyens par des projets de services de proximité, approche par projet autour du voisinage par le biais du porte-à-porte afin de connaître leurs intérêts. Le fait d'avoir participé à cette consultation peut être favorable au développement de la participation de ces gens. Une participation pouvant aller à une implication au sein des tables de quartier.

Il faut comprendre, qu'au cœur des discussions se déroulant au sein des tables de quartier, il est plus souvent question des subventions que des besoins réels des résidents. Par contre, il faut graduellement outiller les gens.

Parmi les choses dont on devrait parler entre les Québécois d'origine et envers les communautés culturelles devrait être notre relation que nous entretenons maintenant avec les Églises. Sur ce plan, la communauté haïtienne est surtout tournée vers l'Église, ce qui rend peut-être l'établissement de relations plus difficiles à amorcer avec cette communauté. Il faut donc travailler à la reconnaissance des tabous qui nous habitent afin de trouver certaines façons d'entrer en communication entre communautés culturelles.

Monsieur (non identifié lors de la prise de parole)

Parmi les malaises identifiés, il y a ce rapport à l'Église. Mais au fond, au-delà de l'aspect des Églises, n'est-il pas possible de voir que celles-ci offrent des services sociaux aux membres de leur communauté? En fait, ce qui compte, c'est que les objectifs soient rendus par des moyens « raisonnables », peu importe le « moteur » de transmission (Église entre autres).

La représentation statistique des différentes communautés culturelles n'est pas nécessairement un gage de leur représentation. Il est important de comprendre que les gens ont une représentation symbolique d'eux-mêmes. Une représentation émanant de leurs références sociales, de leurs valeurs, d'aspects socioculturels, historiques du comment eux se voient dans la société (représentation symbolique de l'individu en société). En ce sens, les services ne sont pas qu'une technique, ils sont des relations d'aide.

Annick Germain

La représentation des communautés culturelles ne doit pas se faire qu'en tenant compte du pourcentage statistique des différentes communautés. Cependant, il est nécessaire que certains efforts soient faits compte tenu des très grands écarts dans la réalité sans toutefois en faire un principe pur et dur. Par exemple, la discrimination positive qui peut être faite au sein des organismes communautaires.

Il est important de distinguer deux éléments que sont les services et l'entraide :

Entraide	Services de première ligne	Organismes : Entraide
Service	Services de deuxième ligne	Tables de concertation

Une des choses qui distingue les Québécois d'origine des personnes issues de communautés culturelles est leur rapport au religieux. Les Québécois ont en général un rapport distant avec les Églises et leurs représentants, ce qui n'est pas le cas de nombre de personnes des communautés culturelles. La communauté haïtienne considère important de maintenir un rapport actif avec l'Église et ses représentants. Il importe donc pour le mouvement communautaire québécois de reconnaître que le lien avec les Églises doit aussi être pris en considération lorsque ce mouvement s'adresse aux communautés culturelles. Établir un bon niveau de communication entre communautés culturelles demande de prendre en considération les différentes façons dont ces communautés tissent des rapports avec l'État ou avec l'Église.

Marjorie Villefranche

Il est important de comprendre que le travail se réalise à long terme. L'exemple de la Maison d'Haïti : intervention auprès de jeunes mères adolescentes. En fonction de ce groupe de jeunes mères, les parents se sont organisés pour créer un réseau d'entraide entre eux.

Andres Fontecilla

Il est important d'arrêter de prendre les gens pour des bénéficiaires. Il faut donner des services, mais il faut aussi combiner ces services au sein d'une mission d'organisme. Une mission qui doit redonner une valorisation aux bénévoles qui viennent aider, qui participent à la vie communautaire. Il faut avoir en tête que la mission nous est donnée par les gens.

Madame (non identifiée lors de la prise de parole)

L'institutionnalisation provient d'une nécessité, entre autres, des demandes de subventions et de la justification de l'utilisation des fonds octroyés. Il est important de reconnaître qu'il y a maintenant une multitude d'organismes travaillant dans le domaine communautaire, d'où la difficulté de se faire connaître, reconnaître. Les gens se sentent très loin de la politique, mais il faut tout de même prendre part aux décisions. Démocratiser la démocratie.

Nicolau Augustin

Il revient sur le malaise du choc culturel. C'est un malaise qu'il faut identifier parce qu'il se vit à tous les niveaux, même pour l'enfant né ici d'une famille d'immigrants. C'est un malaise réciproque, puisqu'il se vit d'un côté comme de l'autre.

Points saillants

Présentation de quelques éléments ressortant de la discussion autour de pistes de solution pour que se développe la pleine expression de la démocratie.

- Il faut démocratiser la démocratie, c'est-à-dire qu'il est nécessaire de présenter les structures démocratiques, leurs formes organisationnelles, comme elle se présente au sein de la réalité montréalaise. La présenter veut aussi dire l'expliquer, la rendre accessible et ouverte à la différence;
- La bureaucratisation et la professionnalisation des organismes communautaires sont des éléments positifs d'où les organismes communautaires tirent profit par la qualité des services qui y sont rendus, mais aussi parce que le mouvement est en mesure de dialoguer de façon professionnelle auprès des instances politiques. Par contre, ceux-ci peuvent envoyer une image d'éloignement, de non accessibilité pour les citoyens d'un quartier. C'est pourquoi il est essentiel de faire connaître les organismes et de demeurer près des gens;
- Il faut sortir du modèle bénéficiaire → services en remettant plus d'emphasis sur l'entraide et l'éducation populaire;
- Afin d'attirer les gens, les citoyens de toutes les cultures, il est nécessaire de rester ouvert aux autres cultures, aux autres valeurs. Il faut apprendre à composer avec les autres cultures, les autres valeurs en tant que clé de la réussite communicationnelle entre les gens des différentes origines;
- Il est souhaitable de penser une échelle de participation démocratique plus restreinte que celle des arrondissements montréalais. Les arrondissements représentent davantage un modèle démocratique représentatif que participatif. Il faut ramener l'échelle plus près des gens, de leur quotidien : quartier, paroisse;
- Il est important de considérer que le seul fait qu'une communauté culturelle ait ses propres organismes communautaires est déjà une représentation de la participation citoyenne à la construction sociétale;
- Il importe de penser les liens à établir auprès de représentants de milieux ecclésiastiques.

En somme : démocratiser la démocratie par l'ouverture aux autres et en restant près des gens, des citoyens pour qui nous travaillons.

MOT DE LA FIN

Par Jean-Marc Fontan

Les suites à donner à ce séminaire : un travail de terrain sera fait, mais pour le moment, nous ne connaissons pas le dénouement de cette démarche. Par contre, un résumé sera présenté. Nous proposerons certaines modalités de transfert des connaissances, mais aussi des optiques de recherches possibles afin de continuer le travail de réflexion autour de la démocratie locale.

Propositions de suivis possibles

Marjorie Villefranche

Trouver un lieu où il est possible de discuter de ce qui se passe, de ce qui nous permet de travailler ensemble, de façon tout à fait gratuite. Il est nécessaire de sortir de la pratique afin d'avoir des lieux de discussion.

Suivi : Un lieu de discussion.

Monsieur (non identifié lors de la prise de parole)

Remettre la question sur le dessus de la pile. Non pas en faire une priorité, mais s'assurer que la question de la démocratie demeure présente par la discussion. Il faut se donner la peine de réfléchir sur le « ensemble », le faire ensemble. Afin d'éclairer la discussion, il serait profitable de présenter des études de cas afin de travailler ensemble à la résolution de problèmes.

Suivi : Un lieu, un forum de discussion.

Andres Fontecilla

Pour les tables de quartier : abandonner la notion de représentativité. Par contre, il faut relayer les différentes problématiques sociales.

Suivi : Rôle des Églises dans les communautés au sein du regroupement.

Azzédine Achour

Démocratisation des organismes communautaires : il y a un début de discussion à ce niveau. C'est dans ce sens qu'il est possible de réconcilier les professionnels du communautaire avec leur communauté. Il y a reconnaissance et appréciation de l'expertise communautaire surtout lorsqu'on se réfère aux habiletés nécessaires à la négociation avec les pouvoirs politiques. Il y a présentement de grandes injustices salariales au sein des organismes communautaires : sujet dont peu de gens parlent.

Suivi : Salaire au sein des organismes communautaires.

Pierre-Constantin Charles

Il faut faire en sorte que la participation devienne réelle; oui, il faut discuter, mais il faut surtout agir.

Madame (non identifiée lors de la prise de parole)

Mixité : important. Point de vue apporté de façon très respectueuse : progrès collectif.

Suivi : À partir du résumé.

ANNEXE 1 : INSCRIPTIONS AU SÉMINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2005

N o m	P r é n o m	O r g a n i s a t i o n
Achour	Azzédine	Table de solidarité Ahuntsic
Allaire	Richard	ARUC-ÉS
Assani	Assan	La Maisonnée
Barey	Marie-Claude	Côte-des-Neiges
Boisvert	Marie-Hélène	La Maisonnée
Bousquet	Michèle	Centre d'écologie urbaine
Boutaouche	Soraya	Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI)
Bussièrès	Denis	ARUC-ÉS
Caradec	Stéphanie	Journal communautaire Le Monde
Charles	Pierre-Constantin	Centraide du Grand Montréal
Chartrand	Sébastien	ARUC-ÉS
Côté	Michèle	Service de police de Montréal (SPM)
Degaldo	Pascual	Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS)
Durocher	Pierre	Vivre Saint-Michel en santé (VSMS)
Fiore	Anna-Maria	Ville de Montréal
Fontan	Jean-Marc	ARUC-ÉS
Fontecilla	Andres	Conseil communautaire Solidarité Villeray
Gagné	Jérôme	CDEC Centre-Nord
Germain	Annick	INRS-Urbanisation, Culture et Société
Giasson	Geneviève	Ville de Montréal
Barey	Marie-Claude	Côte-des-Neiges
Karlti	Hamid	Saint-Michel
Khari	Lofti	Aliment' Action Saint-Michel
Lafontant	Jean	ARUC-ÉS
Latendresse	Anne	UQAM
Lévesque	Yves	Vivre Saint-Michel en santé (VSMS)
Médy	Donald	Maison de la famille Saint-Michel
Méjia	José	Mon Resto Saint-Michel
Montpoint	Claudie	Ville de Montréal
Nicol	Richard	ARUC-ÉS
Nicolau	Augustin	Institut interculturel de Montréal
Ouellette	Isabelle	École Saint-Noël-Chabanel
Poirier	Cécile	INRS-Urbanisation, Culture et Société
Poitrás	Lyne	Centraide du Grand Montréal
Roy	Lise	Regroupement des citoyens de Saint-Michel
Scaboro	Henri	Association bénévole Bordeaux-Cartierville
Shields	Geneviève	ARUC-ÉS
Spadari	Luigi	Villeray
Tavlian	Nayiri	Consultante
Tremblay	Pierre-André	UQAC
Turgeon	Josée	Vivre Saint-Michel en santé (VSMS)
Viens	Odette	Centraide du Grand Montréal
Villefranche	Marjorie	La Maison d'Haïti